

VOYAGE DANS L'AIN 15 et 16 DECEMBRE 2016**CHARTRE DE BONNE CONDUITE**

Nous participons à un voyage scolaire, qui se veut essentiellement formatif et culturel.

Nous partons avec un groupe de 53 lycéens et 6 accompagnateurs, il est important que chacun en ait conscience. Nous comptons sur votre ponctualité (aux rendez-vous, aux repas, ...) et nous vous espérons rayonnants le jour, aussi les activités nocturnes ne sont-elles pas au programme. Nous espérons que chacun aura le souci du sommeil des autres et saura « gérer » son propre sommeil car le programme est chargé.

Les professeurs organisateurs souhaitent des élèves souriants et motivés qui participent positivement aux activités et qui acceptent les règles de savoir-vivre propres à la vie communautaire :

- **Ponctualité** aux rendez-vous donnés ; **rester grouper** lors des déplacements
- **Tenue** correcte, courtoise et polie
- Respect des règles de **non mixité en hébergement**
- **Pas d'alcool ni de produits illicites, pas de tabac ni de cigarette électronique** à l'intérieur des locaux
- **Respect** du **sommeil** et de la **pudeur** d'autrui
- **Respect** du matériel en toutes circonstances

Le règlement du Lycée La Martinière Diderot (internat compris) restera en application pendant tout le voyage et les élèves devront respecter les consignes données. Si les élèves se soustraient à l'autorité des professeurs, ou ne respectent pas les consignes données avant ou pendant le voyage, la responsabilité des parents est engagée (même pour tout élève majeur).

Tout comportement qui contreviendrait à ces règles de conduite et qui mettrait en péril le bon déroulement du séjour ne serait toléré en aucun cas et sera sanctionné par une interruption du voyage et le retour immédiat aux frais de la famille.

Chaque élève s'engage à respecter les règles de bonne conduite particulièrement lors du séjour dans la chambre à l'auberge de jeunesse.

Nous ne serons pas tenus pour responsables en cas d'oubli, de perte ou de vol d'objets personnels. Nous recommandons expressément aux élèves de ne pas emporter d'objets de valeur (ordinateur, Ipad, Iphone, tablette, bijoux, argent).

Rapporter l'engagement ci-dessous le lundi 12 décembre

Nous soussignés : ; élève de la classe de
et, responsable légal de l'élève mentionné ci-avant,
certifions avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite applicable lors du séjour des 15 et 16 décembre. En tant qu'élève, je m'engage à la respecter.

Signature de l'élève, précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du responsable légal, précédée de la mention « lu et approuvé »

PROGRAMME DU SEJOUR

Jedi 15 décembre :

7h00 : regroupement des élèves pour l'appel sur la place Gabriel Rambaud (devant le lycée, site des Augustins)

7h15 : départ (en car)

8h15 : dépose du groupe pour la visite d'Hexcell

8h45 : dépose du groupe pour la visite de Siegfried

9h15 : dépose du groupe pour la visite du bâtiment ZEST

Récupération progressive des groupes à l'issue des visites.

12h : repas tiré du sac à St Vulbas, salle des réceptions le CIR (centre international de rencontre)

13h30 (ou 14h): départ pour l'animation CIEL

15h : visite du CIEL

A l'issue de la visite, départ pour le Gîte. Installation dans les chambres, repas, douche, nuitée.

Vendredi 16 décembre :

7h30 : départ du gîte

9h00 : visite du CERN

15h00 : retour sur Lyon

Arrivée prévue vers 18h.

A ne pas oublier :

- Une pièce d'identité
- Un pique-nique pour le jour du départ (pique-nique fourni par le lycée pour les élèves internes)
- Un duvet
- Des vêtements couvrants
- Des vêtements de rechange, notamment des vêtements chauds
- Un nécessaire de toilette (serviette de bain, gants de toilette, produits d'hygiène corporelle)
- Des chaussures fermées, sans talons.